



PATRICE CONTAT, VIRGINIE DANG VAN SUNG, NICOLE RANNARD ET MICHEL LANGLET



Commune de La Roche-sur-Yon

## TRIBUNE JUIN 2024

Voici les raisons de notre abstention lors du vote du budget 2024.

Malgré des points positifs comme les dépenses liées à :

- La sécurité : enrobés, sécurisation des écoles, éclairage public et éclairage des passages piétons par des fluorescents (idée que nous avons proposée d'expérimenter en commission) ;
- La santé : le Centre de Santé et l'action nos « cœurs Rochois » (formation aux gestes de premiers secours).

En revanche, nous pointons du doigt des dépenses superflues telles que l'étude site patrimonial pour 41 000 € ou le projet de végétalisation du parvis de l'église pour plus de 32 000 € alors que la place a été complètement refaite il y a quelques années. N'existe-t-il pas d'autres espaces plus vieillissants qui auraient mérité un relooking ?

C'est sans compter l'augmentation de 20% des charges du personnel soit + 1 085 328 € liée principalement au financement des salaires des personnels du Centre de Santé. Certes, un service supplémentaire est apporté mais profite-t-il réellement aux Rochois ? Combien de Rochois ont pu à ce jour bénéficier d'un nouveau médecin traitant ?

D'autres sujets n'avancent pas. Ainsi, qu'en est-il du basculement de la MJC vers une compétence intercommunale afin de partager avec les autres communes les frais de fonctionnement assurés à 95% par notre ville pour seulement 50% des adhérents ?

Enfin, un grand oublié de ce budget 2024 : la redynamisation du centre-ville et le soutien à nos commerçants, cœur et poumons de notre ville.